

L'IREPS Pays de la Loire recrute 5 chargé·e·s de mission, coordonnateur·trices Inégalités Sociales et Territoriales de Santé CDD 18 mois – temps complet - un poste dans chaque département

L'Instance régionale en éducation et promotion de la santé Pays de la Loire (IREPS Pays de la Loire) créée en 2009, est une association œuvrant dans le champ de **la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient** en région Pays de la Loire. L'IREPS Pays de la Loire emploie une quarantaine de salarié·e·s réparti·e·s au sein de 5 pôles, dans chaque département de la région Pays de la Loire.

Dans le cadre des réflexions nationales du Ségur de la Santé, du programme régional de santé 2018-2022 et de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté, l'ARS Pays de la Loire amplifie son action sur la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, en s'appuyant sur :

- un cadre d'orientations régionales défini en lien avec la commissaire de lutte contre la pauvreté,
- une chefferie de projet ARS « réduction des inégalités sociales de santé » placée au niveau régional,
- une commission de coordination départementale des politiques publiques pilotée par chaque Direction Territoriale de l'ARS,
- une coordonnateur·trice ISTS par département, dont le recrutement est confié à l'IREPS Pays de la Loire.

Le lancement, par l'ARS Pays de la Loire en octobre 2021, d'un appel à manifestation d'intérêt permet de repérer et de soutenir pendant 2 ans les acteurs des territoires qui souhaitent s'engager ou renforcer leur action dans la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Présentation du poste

- Intitulé : Chargé·e de mission, coordonnateur·trice « réduction des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé »
- Lieu de travail : Pôle 44, 49, 53, 72, 85
- CDD 18 mois, à temps plein.
- Rémunération selon le texte relatif au statut du personnel de l'Ireps en date du 28/2/2018, selon profil et expérience.
- Déplacement : principalement sur le département du lieu de travail et parfois en région
- Durée de travail (temps complet) : 36,67 heures hebdomadaires, ce qui donne droit à 10 RTT par an.

Mission principale

Il·Elle sera chargé·e, sous la responsabilité du Président de l'IREPS Pays de la Loire, représenté par le·la directeur·trice territoriale·e, et en lien étroit avec le·la chargé·e de mission coordination des politiques publiques de la DT ARS d'accompagner les acteurs des territoires dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets visant à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé et d'assurer un rôle de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels et associatifs.

Activités

- **Appui méthodologique aux porteurs de projets** : conseiller et accompagner méthodologiquement des acteurs (professionnels ou bénévoles) dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de santé visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
- **Réalisation d'intervention, formation, temps d'échanges de pratiques** : élaborer, animer et évaluer des séquences d'intervention, échange de pratiques, formation auprès d'acteurs divers sur la réduction des ISTS.
- **Coordination de partenariats et développement de réseaux** : repérer et mettre en lien des acteurs et des projets sur les territoires, tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel, faciliter les coopérations.
- **Evaluation et valorisation des projets** : évaluer des projets, produire des bilans d'interventions, contribuer au bilan d'activité, concevoir des supports.
- **Participation à la vie de l'équipe du pôle de l'IREPS, aux groupes régionaux internes et à la dynamique régionale de l'association pour diffuser la culture ISTS. Participation aux instances et réunions de l'ARS en tant que de besoin.**

Autonomie et responsabilités

Le·La chargé·e de mission coordonnateur·trice « réduction des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé » agit dans le cadre des orientations fixées par les instances décisionnelles. Il·Elle dispose d'une large autonomie de propositions quant aux projets et aux actions à promouvoir. Il·Elle doit faire preuve d'initiatives dans les choix méthodologiques et pédagogiques de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de ses interventions. Il·elle en rend compte régulièrement au·à la directeur·trice territorial·e auquel il·elle est rattaché·e hiérarchiquement. Il·Elle travaille en concertation avec les membres de l'équipe du pôle, la personne chargée de la coordination régionale du dispositif et les partenaires de l'IREPS, ainsi qu'avec le·la chargé·e de mission coordination des politiques publiques, les animateurs territoriaux et les ingénieurs et techniciens en santé environnementale de la DT ARS. Il·Elle agit dans le respect des valeurs de la « Promotion de la santé », telles que définies par la charte d'Ottawa.

Compétences attendues

- Maîtriser les concepts et les méthodes en promotion de la santé et en méthodologie de projet.
- Maîtriser les concepts et les méthodes relatifs à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ou être prêt à se former dans ce domaine.
- Connaître les périmètres d'actions des différents champs social, médico-social et sanitaire (soins et prévention dont santé environnementale).
- Savoir animer un groupe, créer des relations partenariales pour mobiliser et fédérer des acteurs.
- Savoir travailler en équipe, à l'interne comme à l'externe.
- Être capable de s'adapter à des contextes et des publics variés, être force de proposition.
- Avoir de l'enthousiasme et de la créativité pour la mission.
- Savoir transmettre ses savoirs et son expertise.
- Disposer de qualités rédactionnelles.
- Être rigoureux dans les tâches administratives liées au poste, maîtriser les outils de bureautique.

Formation et parcours professionnel

- Formation de niveau licence 3 ou master 1 ou master 2 en santé publique, sciences humaines, promotion de la santé ou équivalent.
- Expérience exigée en conduite de projet dans le domaine de la promotion de la santé, santé publique, du social ou du médico-social.
- La connaissance du territoire et des acteurs (collectivités, associations, acteurs sociaux et médico-sociaux) serait un plus.

Procédure de recrutement

- Le poste est à pourvoir **dès que possible**, avec mise en place de tutorat et accès à des formations courtes pour faciliter l'entrée dans le poste.
- Les candidat·e·s intéressé·e·s par ce poste devront adresser un CV et une lettre de motivation au plus tard le **28 janvier 2022**, en précisant le ou les lieux de travail souhaité(s) : Nantes (44) – Angers (49) – Laval (53) – Le Mans (72) ou La Roche-sur-Yon (85).
- Les entretiens de sélection seront organisés les 9 et 10 février prochains.
- Candidatures à adresser par mail à ireps@irepsdll.org